

Centre Paul Roubier

S'INFORMER, SE FORMER, SE DEFENDRE

Cycle Actualisation

Droit des brevets

Mercredi 4 et Jeudi 5 Novembre 2020 - 9H / 12H

Dans le cadre de son cycle d'actualisation, le Centre Paul Roubier consacre une journée à l'actualité du droit des brevets animée par **Thomas BOUVET** (Avocat au Barreau de Paris) et **Cyra NARGOLWALLA** (Conseil en PI, Mandataire agréée près l'Office européen des brevets).

Les intervenants présenteront les dernières réformes et jurisprudences autour des thèmes suivants :

Acquisition des droits

Premier retour d'expérience sur la loi Pacte : Certificats d'utilité, examen de l'activité inventive, procédure d'opposition

Actualité devant l'OEB

Validité des brevets (plausibilité / brevetabilité des plantes / etc.)

CCP (la trilogie Neurim/Abraxis/Santen ; Royalty Pharma, etc)

Actualité du contentieux

Réforme de la prescription des demandes en contrefaçon et en nullité

Nouvelles pratiques en matière de saisies-contrefaçon et protection des pièces confidentielles notamment selon les règles résultant de la loi sur la protection des secrets des affaires

Séquencement des procédures (validité/contrefaçon/dommages)

Nouvelles tendances en matière d'interdiction provisoire

Evaluation du préjudice

Autres décisions importantes de l'année

La formation sera assurée en distanciel (envoi d'un lien internet pour suivre la captation et participer au chat).

Renseignements : 04 78 33 07 08 - info@paulroubier.com
www.paulroubier.com